



Conseil économique et social

Distr. générale
6 octobre 2022
Français
Original : anglais, français et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports par voie navigable

Soixante-sixième session

Genève, 12-14 octobre 2022

Point 14 b) de l'ordre du jour provisoire

Harmonisation du cadre juridique paneuropéen pour la navigation intérieure

Application des résolutions de la Commission économique pour l'Europe relatives à la navigation intérieure

Note du secrétariat

I. Mandat

1. Le présent document est soumis conformément au Projet de budget-programme pour 2022, titre V (Coopération régionale pour le développement), chapitre 20 (Développement économique en Europe), programme 17 (Développement économique en Europe) (A/76/6 (Sect. 20), paragraphe 20.76).
2. Le secrétariat reproduit ci-après la liste des résolutions du Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3).
3. Suite à la décision prise à sa soixante-cinquième session (ECE/TRANS/SC.3/215, paragraphe 95), le SC.3 souhaitera peut-être reprendre le débat sur les moyens susceptibles d'améliorer le suivi de l'application des résolutions et leur efficacité. À cette fin, le SC.3 souhaitera peut-être examiner la proposition de critères supplémentaires d'application des résolutions par les gouvernements présentée ci-dessous.
4. Les informations sur la mise en œuvre de la sixième révision du Code européen des voies de navigation intérieure (CEVNI) seront disponibles dans un document distinct. Les informations sur la mise en œuvre de la cinquième révision du CEVNI sont disponibles dans les documents ECE/TRANS/SC.3/2017/6, ECE/TRANS/SC.3/2017/25 et la publication « Mise en œuvre du CEVNI révision 5 » (ECE/TRANS/266, en anglais seulement).

II. Liste des résolutions du Groupe de travail des transports par voie navigable

5. La liste des résolutions en vigueur adoptées par le SC.3 est présentée dans le tableau ci-dessous.

<i>Résolution n°</i>	<i>Adoptée</i>	<i>Code du document</i>	<i>Titre</i>
13, révisée	14 novembre 1986	TRANS/SC.3/118, annexe 2, et TRANS/SC.3/131	Certificat international (carte internationale) pour les bâtiments de plaisance
14, révisée	29 janvier 1979	TRANS/SC.3/96 et TRANS/SC.3/131	Certificat international (carte internationale) relatif à la capacité des conducteurs de bâtiments de plaisance
15	27 novembre 1974	TRANS/SC.3/83, annexe 2, et TRANS/SC.3/131	Barges de navire
21, révision 2	8 novembre 2019	ECE/TRANS/SC.3/179/Rev.1	Prévention de la pollution des eaux par les bateaux
Appendice	9 octobre 2020	ECE/TRANS/SC.3/179/Rev.1/Add.1	Liste des stations de réception pour le transbordement des déchets provenant de bateaux
24, révision 6	5 novembre 2021 (résolution n° 102)	ECE/TRANS/SC.3/115/Rev.6	Code européen des voies de navigation intérieure (CEVNI)
30	12 novembre 1992	TRANS/SC.3/131	Classification des voies navigables européennes
31, révisée	6 novembre 2009	ECE/TRANS/SC.3/184	Recommandations sur les prescriptions minimales relatives à la délivrance de certificats de conducteur de bateau de navigation intérieure en vue de leur reconnaissance réciproque dans le trafic international
35	10 octobre 1996	ECE/TRANS/SC.3/185	Vocabulaire normalisé CEE des liaisons radio en navigation intérieure
40, révision 4	14 novembre 2014 (résolution n° 83)	ECE/TRANS/SC.3/147/Rev.4	Certificat international de conducteur de bateau de plaisance
Amendement 1	6 octobre 2017 (résolution n° 89)	ECE/TRANS/SC.3/147/Rev.4/Amend.1	Modifications à apporter à la résolution n° 40, Certificat international de conducteur de bateau de plaisance, révision 4
Amendement 2	8 novembre 2019	ECE/TRANS/SC.3/147/Rev.4/Amend.2	Modifications à apporter à la résolution n° 40, Certificat international de conducteur de bateau de plaisance, révision 4
Amendement 3	9 octobre 2020 et 5 novembre 2021	ECE/TRANS/SC.3/147/Rev.4/Amend.3	Modifications à l'annexe IV de la résolution n° 40, approuvées par le SC.3 en 2020 et 2021

<i>Résolution n°</i>	<i>Adoptée</i>	<i>Code du document</i>	<i>Titre</i>
	6 octobre 2017	ECE/TRANS/NONE/2018/5	Directives concernant la résolution n° 40 (révision 1)
41	16 octobre 1998	TRANS/SC.3/148	Menues embarcations utilisées exclusivement pour la navigation de plaisance
48, révision 4	8 novembre 2019 (résolution n° 96)	ECE/TRANS/SC.3/156/Rev.4	Recommandation relative au système de visualisation des cartes électroniques et d'informations pour la navigation intérieure (ECDIS Intérieur) et ses annexes et appendices (en anglais seulement)
49, révision 2	7 octobre 2017 (résolution n° 87)	ECE/TRANS/SC.3/159/Rev.2	Inventaire des principaux goulets d'étranglement et liaisons manquantes sur le réseau des voies navigables E
52, révision 2	5 octobre 2018 (résolution n° 92)	ECE/TRANS/SC.3/164/Rev.2	Réseau européen de navigation de plaisance
57, révisée	14 octobre 2011 (résolution n° 73)	ECE/TRANS/SC.3/165/Rev.1	Directives et recommandations pour les services d'information fluviale
58	21 octobre 2004	TRANS/SC.3/166 et Corr.1	Directives et critères relatifs aux services de trafic fluvial (VTS) sur les voies navigables
61, révision 2	5 octobre 2018 (résolution n° 91)	ECE/TRANS/SC.3/172/Rev.2	Recommandations relatives à des prescriptions techniques harmonisées à l'échelle européenne applicables aux bateaux de navigation intérieure
Amendement 1	8 novembre 2019 (résolution n° 93)	ECE/TRANS/SC.3/172/Rev.2/Amend.1	Compléments à apporter aux Recommandations relatives à des prescriptions techniques harmonisées à l'échelle européenne applicables aux bateaux de navigation intérieure (annexe à la résolution n° 61, révision 2)
Amendement 2	9 octobre 2020 (résolution n° 98)	ECE/TRANS/SC.3/172/Rev.2/Amend.2	Modifications à apporter à l'annexe à la résolution n° 61, « Recommandations relatives à des prescriptions techniques harmonisées à l'échelle européenne applicables aux bateaux de navigation intérieure » (révision 2)
Amendement 3	5 novembre 2021 (résolution n° 103)	ECE/TRANS/SC.3/172/Rev.3/Amend.2	Compléments et modifications à apporter à l'annexe à la résolution n° 61 relative à des prescriptions techniques harmonisées à l'échelle européenne applicables aux bateaux de navigation intérieure, révision 2
63, révision 2	9 octobre 2020 (résolution n° 100)	ECE/TRANS/SC.3/176/Rev.2	Norme internationale relative au suivi et au repérage des bateaux sur les voies navigables (VTT)

<i>Résolution n°</i>	<i>Adoptée</i>	<i>Code du document</i>	<i>Titre</i>
69	15 octobre 2010	ECE/TRANS/SC.3/188	Directives concernant les bateaux à passagers également aptes à transporter des personnes à mobilité réduite
79, révisée	9 octobre 2020 (résolution n° 101)	ECE/TRANS/SC.3/198/Rev.1	Norme internationale relative aux systèmes électroniques de notification en navigation intérieure
80, révisée	8 novembre 2019 (résolution n° 197)	ECE/TRANS/SC.3/199/Rev.1	Norme internationale relative aux avis à la batellerie en navigation intérieure et ses annexes et appendices (en anglais et en français seulement)
Amendement 1	9 octobre 2020	ECE/TRANS/SC.3/199/Rev.1/ Amend.1	
90	5 octobre 2018	ECE/TRANS/SC.3/208	Code européen de la signalisation et du balisage des voies navigables (SIGNI)
95	8 novembre 2019	ECE/TRANS/SC.3/211	Renforcement de la coopération internationale en faveur du développement de la navigation automatisée

Remarque : Les textes peuvent être consultés sur le site Web de la CEE : <https://unece.org/resolutions-1>.

III. Critères d'application des résolutions

6. Les informations sur l'application des résolutions par les gouvernements ont été recueillies sur la base des critères suivants (ECE/TRANS/SC.3/2019/20) :

- Appliquée
- Application à l'étude
- Non appliquée
- Partiellement appliquée.

7. Le SC.3 souhaitera peut-être appliquer des critères supplémentaires susceptibles de fournir des informations plus détaillées sur l'application des résolutions :

- Mentionné dans le cadre réglementaire national
- Pas formellement appliqué, mais certaines dispositions ont été reprises dans le cadre réglementaire national.